



Paris, le 13 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) : SÉGOLÈNE ROYAL DONNE UNE VÉRITABLE VISIBILITÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Présenté ce matin en conférence de presse, les premiers éléments de la PPE, mis en consultation dès la semaine prochaine, donnent une visibilité de moyen terme à la plupart des filières renouvelables. Les professionnels saluent les objectifs proposés et les calendriers associés des appels d'offres réellement volontaristes et en ligne avec les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

En matière d'objectifs à l'horizon 2023, le projet présenté ce jour prévoit :

- un triplement des capacités installées pour le solaire et l'éolien terrestre
- le lancement d'appels d'offres pour l'hydroélectricité
- une augmentation de près de 40% de la production de chaleur issue de la biomasse
- un développement exponentiel du gaz renouvelable pour atteindre 6 TWh

Concernant les filières les plus matures, afin de tenir ces objectifs, la ministre a cadencé la montée en puissance des volumes grâce à une proposition de calendrier pour chacune des filières électriques soumises à appels d'offres et a rappelé les mesures de simplification qui concourront à accélérer leur déploiement.

Pour les filières émergentes, énergies marines et éolien en mer en particulier, le calendrier est moins ambitieux. Il nécessiterait d'être revu pour leur permettre de réduire leurs coûts et faire en sorte que la France reste dans la compétition internationale et bénéficie des retombées économiques associées à leur déploiement.

Pour d'autres filières, telles que les biocarburants ou la géothermie, qui sont dans l'attente d'une feuille de route précise, le SER portera des propositions les concernant.

Jean-Louis BAL, Président du SER déclare « *le projet de PPE soumis à la consultation est une très bonne base de travail. Il répond aux attentes des professionnels qui ont besoin d'une visibilité des marchés à court et moyen terme. Le SER sera attentif à ce que chacune des filières bénéficie de l'opportunité d'un développement industriel.* »

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Pour suivre le SER sur twitter : @ser_enr

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 370 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.